

Compte rendu de la réunion
du Vendredi 14/03/2025

Présents :

Intervenants : Jonathan PONTET (Adjoint chargé du CME), Marie-Claire DUBOUIS (Maire déléguée de Thel), Bernard KRAEUTLER (Adjoint à la voirie), Justine MERCIER (Secrétaire de Mairie).

Conseillers Municipaux Enfants :

- **École Léonard de Vinci :** M. Valentino LAVAL, Melle Thaïs MERMILLON, M. Lucas FEIGNIER, Melle Capucine GUILLIN
- **École Marcel Pagnol :** Melle Ivana BUTTET, M. Nolann CORNELOUP
- **École St Charles :** M. Leny BOUCAUD, M. Alban LACHIZE, Melle Djéna SEFRAOUI
- **Ecole La Farandole :** Melle Danaé BRUN, M. Gabriel STEIGLMANN
- **Ecole Les Marronniers :**

Absents et excusés : Jeanne-Marie BERCHOUX-LAMBERT (Adjointe), Lydie LEROY (Conseillère municipale déléguée), Laurence BEZACIER (Conseillère Municipale), Melle Oumaya DIFALLAH (Ecole Les Marronniers), Melle Tiana LONGCHAMPS (École St Charles), M. Kylian FAURE (Ecole La Farandole)

1. Visite des travaux de la piscine intercommunale de COURS

Pour cette nouvelle séance, le CME a eu la chance de visiter le chantier d'un lieu très attendu par le public : la piscine intercommunale de Cours.

Nos jeunes élus sont reçus par M. Bernard KRAEUTLER *Adjoint au Maire de COURS en charge de la voirie* et M. Yvan GILARDON *Chef de service Gestion du patrimoine et des infrastructures à la COR*, tous deux chargés du suivi de ce chantier porté par la COR.

Dans le bungalow de chantier, nous prenons connaissance des différentes étapes qui font de lui un chantier exceptionnel.



Pour rappel, la piscine de Cours a été construite en 1973. Suite à de nombreuses noyades mortelles, le gouvernement de l'époque avait décidé de créer le « Programme des 1 000 piscines », afin de faire construire des structures adaptées, pour apprendre à nager aux enfants. À Cours, ce programme s'est concrétisé par la construction d'une piscine « Tournesol ». La forme de sa coupole et le fait qu'elle s'ouvre à moitié en été en ont fait rapidement un lieu incontournable du territoire. En 2015, la piscine devient propriété de la COR.

Mais en mars 2019, la piscine ferme suite à une problématique de corrosion sur la structure. D'importants travaux de rénovation doivent être entrepris. Au cours du chantier, plusieurs découvertes consécutives de nouveaux désordres rallongent le planning, mais aussi l'enveloppe financière de ces travaux.

Au final, ce sont des travaux complexes qui ont été entrepris à la piscine de Cours : étaieage et sablage de la structure, renforcement et remplacement partiel de la charpente métallique, isolation de l'équipement, réaménagement intérieur des différents espaces, reprise de tous les réseaux, installation d'une nouvelle centrale de traitement d'air, reprise des extérieurs, raccordement de la piscine au réseau de chaleur voisin, qui chauffe également l'EPHAD et le Château de la Fargette.



En ce moment, c'est l'entreprise de carrelage qui intervient pour poser la faïence du bassin : 25m de long x 10m de large, sur une profondeur de 2,20 m au grand bain. Également en action, l'entreprise qui pose le liner d'étanchéité extérieur sur la coupole. Va s'en suivre le travail de fluides et de raccordement aux différents réseaux.



Nos jeunes élus prennent également connaissance des aménagements extérieurs qui sont en train d'être réalisés, pour que cette piscine soit pratique à utiliser pour tous : le parking au-dessus de la piscine deviendra un giratoire pour que les bus scolaires puissent tourner et déposer les enfants en toute sécurité. Des bornes IRVE (voitures électriques) seront également installées, ainsi que des arceaux pour attacher les vélos. L'éclairage public du site disposera de panneaux photovoltaïques, pour être autonomes en énergie.



La piscine qui sera inaugurée le 5 juillet prochain, devrait ouvrir dans la foulée. Elle sera gérée par du personnel intercommunal : Maîtres-Nageurs Sauveteurs, comme personnel technique.

Nos jeunes élus ont hâte de pouvoir venir nager à la piscine de Cours, vivement son ouverture !

2. Présentation de la COR, pour préparer la journée de rencontre des CME du territoire

De retour en Mairie pour continuer cette réunion, les enfants reçoivent une synthèse de présentation de la COR (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien), avec ses élus, ses compétences et son fonctionnement, puisqu'elle nous accueillera le 23 avril prochain sur la commune de Vindry-sur-Turdine, pour la journée annuelle des CME du territoire.



Cette journée, sur le thème de la musique, nous permettra de rencontrer nos collègues élus du territoire et de découvrir le fonctionnement de nos écoles de musique et résidences musicales du territoire, qui sont gérées par la COR.

**Prochaine réunion prévue le Mercredi 23/04/2025 (RDV à 7h30 devant la Mairie) :
rencontre des CME de la COR à Vindry-sur-Turdine, sur le thème de la musique**